

La Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXIII

Québec, 4 février 1911

No 26

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 401. — Les Quarante-Heures de la semaine, 401. — Lettre d'Abyssinie, 402. — Chronique diocésaine, 405. — Archiconfrérie de la Sainte-Famille (*Suite*), 407. — Une villégiature d'automne au Saguenay (*Suite et fin*), 410. — Bibliographie, 413.

Calendrier

5 DIM.	rb	V après l'Épiph. Ste Agathe, vierge et martyre. Sol. de la Purification. Bénédiction des cierges (<i>vl.</i>) Messe de la Purification (<i>b</i>). <i>Kyr. 2 cl.</i> Cierges allumés à l'Évang. et depuis la Consécration jusqu'à la Communion. II Vêp., mém. du suiv. et du dim. seulement.
6 Lundi	b	S. Tite, évêque et confesseur.
7 Mardi	b	S. Romuald, abbé.
8 Mercr.	b	S. Jean de Matha, confesseur.
9 Jendi	b	S. Cyrille d'Alexandrie, évêque et docteur.
10 Vend.	b	Ste Scholastique, vierge.
11 Samd.	b	Apparition de la B. V. M. à Lourdes, <i>dbl. maj.</i>

(a) Quand il y a deux couleurs, la première est pour les messes basses, et la seconde pour la messe solennelle.

Les Quarante-Heures de la semaine

6 février, Chapelle des Hurons, Saint-Ambroise. — 8, Saint-Evariste. — 10, Couvent de Bellevue, près Québec.

Lettre d'Abyssinie

UN ECHO DU CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE MONTRÉAL

— o —

Harar, 29 décembre 1910.

Pax Christi!

Révérend et bien cher Monsieur Lindsay,

Hier au soir, au retour d'une petite excursion apostolique, j'ai trouvé la brochure relative au Congrès eucharistique. Vous m'avez prodigué, pendant ces deux années de mon séjour en Afrique, tant de preuves de votre délicate charité que rien ne peut plus m'étonner de votre part. Mais si je ne m'étonne plus, ma reconnaissance ne cesse de croître à chaque nouveau trait de votre amitié. Que Dieu bénisse et récompense l'attention constante que vous avez de me tenir au courant des affaires du Canada. C'est là un sujet qui aura toujours pour moi le plus grand intérêt.

L'Album du Congrès eucharistique, que vous m'avez envoyé à Aden, fait en ce moment le tour de plusieurs de nos stations où se trouvent d'anciens Canadiens. Je suis sûr que ces Pères vont goûter un grand plaisir à voir se dérouler ces grandes scènes du Congrès. Je suis sûr aussi qu'ils ne manqueront pas de les faire admirer par les chrétiens de leur station; ce sera là un excellent moyen de les confirmer dans la foi. Si vous aviez été témoin des cris d'admiration et de joie de nos enfants de Harar, quand je tournais devant eux les pages de l'Album! Ils ne se lassaient pas d'admirer les foules innombrables qui faisaient cortège à l'Eucharistie pour l'acclamer et l'adorer. Comment! s'écriaient-ils, tous ces hommes sont des chrétiens! tous ces hommes sont des catholiques! — Oui, leur disais-je, et de bons catholiques qui s'efforcent de garder la loi du Christ, qui bâtissent de grandes églises, et qui remplissent ces églises les dimanches et les fêtes... La leçon était très opportune pour eux, qui aiment sans doute leur foi, mais qui éprouvent quelque peine à se voir noyés au milieu d'une population ou païenne, ou musulmane, ou schismatique. L'argument du nombre est puissant pour eux qui jugent surtout des choses par le dehors; aussi, ils étaient tout heureux de voir que, dans d'autres

parties du monde, c'est la masse du peuple qui professe la foi catholique. Et puis, hélas ! si l'indifférence de la plupart des chrétiens d'Europe qui viennent en Afrique n'est guère faite pour édifier nos chrétiens indigènes et les encourager dans la fidélité aux pratiques religieuses, j'étais tout heureux de leur faire remarquer qu'au Canada, et dans d'autres pays, les bons chrétiens sont très nombreux, que ces chrétiens ne se contentent pas d'être baptisés et de voir le prêtre à l'heure de la mort ; mais qu'ils se montrent toute leur vie les fils soumis et aimants de l'Eglise. La vue des fêtes grandioses que les chrétiens au Canada ont préparées au Dieu de l'Eucharistie était pour nos enfants une preuve irrécusable de ce que je leur disais.

Notre Vicaire apostolique, Mgr Jarosseau, a si fort apprécié cette leçon d'apologétique, qu'il m'a demandé si je ne pourrais pas me procurer deux ou trois autres exemplaires de cet Album. Je lui ai dit que je n'avais qu'à vous manifester ce désir, et que les Albums désirés arriveraient sans retard. Je ne crains pas de m'être trop engagé.

J'ai été célébrer les fêtes de la Noël dans la petite chrétienté d'Awallé, que je visitais assez régulièrement avant mon voyage à Aden. C'est là que l'année dernière, la veille de la Noël, j'avais baptisé mon premier catéchumène Oromo. Cette année, le même jour, c'étaient six adultes à qui j'administrais le saint baptême pour leur permettre de venir s'agenouiller avec les autres chrétiens au pied de la Crèche de l'Enfant-Dieu.

La pauvre chapelle d'Awallé était beaucoup trop petite pour contenir tous les chrétiens descendus des montagnes avoisnantes afin de célébrer la naissance du Sauveur. Bien que beaucoup de familles chrétiennes aient abandonné cette station pour aller fonder ailleurs de nouvelles colonies, le nombre des fidèles ne diminue guère. Aussi est-il décidé que, les fêtes de Noël terminées, la vieille chapelle sera démolie pour faire place à une autre plus grande qui sera prête pour la fête de Pâques.

J'espère pouvoir faire coïncider la bénédiction de la nouvelle chapelle avec le baptême d'une dizaine de catéchumènes.

Vous le voyez, le travail d'évangélisation, s'il est lent et pénible, s'il ne donne pas des résultats aussi magnifiques qu'on le souhaiterait, n'est cependant pas tout à fait stérile. Petit à petit l'Evangile fait son chemin au milieu de cette population

païenne et musulmane. Et toutes les circonstances sont bonnes à Dieu pour faire entendre son appel vers la lumière.

L'autre jour, c'est un soldat abyssin que je rencontrais sur mon chemin en me rendant à Awallé. « Vous n'avez pas de soldat avec vous, me dit-il (mes deux enfants étaient restés en arrière) ; acceptez-moi, je suis disposé à vous suivre. » Je ne pus le prendre en ce moment ; mais il m'a promis de venir me voir à Harar. S'il parvient à embrasser notre foi, ce ne sera pas la première âme que nous aurons recueillie sur le grand chemin.

Deux jours après, un autre Abyssin venait me trouver. Sachant déjà les principales prières, connaissant d'une façon un peu rudimentaire les principaux mystères de la foi, il aurait fort souhaité que je l'admisse aussitôt au baptême. « Je ne puis attendre, me dit-il, il y a trop de choses qui me pèsent sur le cœur. » Je lui ai fait comprendre qu'il avait besoin d'un bon supplément d'instruction religieuse ; mais à Pâques, je compte qu'il fera partie du groupe de catéchumènes qui seront baptisés.

C'est ainsi que les âmes entrent une à une dans le bercail du Christ. Nous n'avons pas, comme dans d'autres pays, la consolation de les voir arriver par bandes nombreuses. Peut-être cela se produira-t-il un jour, quand la liberté sera donnée à notre ministère apostolique. Que Dieu daigne faire luire ce jour au plus tôt !

Je vous entretiens longuement de mes petits travaux de missionnaire, car je compte un peu sur vos prières pour que Dieu donne la bénédiction de sa grâce à ces travaux.

J'ose à peine vous offrir mes vœux de nouvel an, car plusieurs semaines de la nouvelle année seront déjà passées quand cette lettre vous parviendra. C'est de bien bon cœur que je vous recommande à la grâce miséricordieuse de Dieu. Qu'il bénisse tous vos désirs et vous donne de passer une année sainte et heureuse.

Je vous prie d'accepter encore mes remerciements et de me croire

votre bien humblement reconnaissant et dévoué en N.-S.

FR. PASCAL, O. M. C.

miss. ap.

Chronique diocésaine

— o —

— Dimanche, 29 janvier, dans la chapelle de l'Archevêché, S. G. Mgr l'Auxiliaire a conféré la prêtrise à M. l'abbé Cajetan Poirier, du diocèse de Chatham, N.-B.

— Comme nous l'annoncions il y a huit jours, S. G. Mgr l'Archevêque a présidé, dimanche dernier, aux fêtes du cinquantième de la paroisse de Portneuf. Ces fêtes ont été très belles, comme on a pu voir par les comptes rendus des journaux. Sir Lomer-Gouin, premier ministre et député du comté, et un nombreux clergé y assistaient. Monseigneur l'Archevêque a fait le sermon, durant la grand'messe paroissiale.

L'après-midi, Sa Grandeur a fait la bénédiction de trois nouvelles cloches. A cette cérémonie, Mgr Mathieu, du Séminaire, a fait le sermon de circonstance.

— Dans l'après-midi de dimanche, S. G. Mgr l'Auxiliaire a donné la confirmation à un certain nombre de nouveaux communians, élèves de l'Académie commerciale des Frères des E. C.

— Mgr Têtu, procureur de l'Archevêché, qui était parti pour l'Europe au mois d'août dernier, est revenu, lundi, de ce voyage durant lequel il a séjourné en Angleterre, en France et en Italie. Comme on le sait, pendant son absence, M. l'abbé Arsenault l'a remplacé à la procure de l'Archevêché et comme aumônier de la Prison.

— Mercredi, le 25 janvier dernier, eut lieu dans la chapelle des Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang, de Lévis, une cérémonie de vêtue et de profession religieuses. Sa Grandeur Mgr Brunault, évêque de Nicolet, officia, et fut assisté du R. P. Alexandre-Marie, gardien des Frères Mineurs de Québec, et de M. l'abbé J. Hunt, chapelain de l'Hospice de Saint-Joseph de la Délivrance. M. l'abbé L. Boulanger, professeur du collège de Lévis, fit le sermon de circonstance, et commenta les paroles suivantes tirées du cérémonial de profession : « Je veux me faire victime pour manifester mon amour à mon Sauveur, et pour procurer le salut des âmes ». L'éloquent prédicateur démontra que ces paroles renferment le programme de la vie d'une Adoratrice du Précieux-Sang.

Etaient présents au sanctuaire : M. l'abbé F.-X. Gosselin, curé de Notre-Dame de Lévis, R. Père Richard, des Frères Mineurs de Québec, MM. les abbés Ch.-Ed. Saint-Germain, de l'évêché de Nicolet, P. Grondin, A. Faucher, A. Provencher, J. Ferland et W. Lemieux, du collège de Lévis.

A cette cérémonie, deux postulantes choristes et une converse reçurent le saint habit de l'Institut : Mlles Ida Bouchard, d'Edmundston, N.-B., dite Sœur Marie-de-l'Eucharistie ; Emma Turcotte, de Québec, dite Sœur Marie-du-Précieux-Sang ; Maria Beauchemin, de Sainte-Madeleine (Saint-Hyacinthe), dite Sœur Marie-du-Saint-Rosaire.

Deux novices choristes émirent les vœux perpétuels de religion : Mlles Marie-Anne et Angéline Baril, de Stanfold (Arthabaska), dites Sœur Marie-de-la-Croix et Sœur Marie-de-l'Enfant-Jésus.

Archiconfrérie de la Sainte-Famille

PAR UN PÈRE RÉDEMPTEURISTE

(Suite.)

— o —

c) NOTRE SIÈCLE

Du haut du ciel où déjà tant de milliers d'associés forment sa vivante couronne, le cardinal Dechamps continue par ses ardentes prières à seconder son œuvre de prédilection : car elle n'a cessé de prospérer, comme la plante privilégiée à qui le vigilant jardinier prodigue à foison sa meilleure sollicitude. L'Archiconfrérie compte en ce jour plus de 400 000 membres.

Cette propagation rapide atteste évidemment que l'Œuvre répond aux besoins de la société, et qu'elle est un des instruments choisis par la Providence pour la régénération de notre siècle. En effet, si on l'envisage d'abord comme confrérie, qui ignore combien il est nécessaire que les catholiques s'unissent, non seulement pour sauvegarder leur foi et leurs mœurs, mais encore pour exercer sur tant d'âmes égarées une salutaire influence qui les ramène au bien ? Le chrétien isolé, en face de l'armée bien disciplinée et toujours active du génie du mal, résistera difficilement à l'entraînement général et sera rare-

ment un homme d'action : membre d'une association, il retrempera sa force dans les réunions, au contact de la foi et de l'amour de ses confrères ; il deviendra ardent ; soutenu par l'exemple, il vaincra le respect humain et aura le courage de professer, de défendre et de propager la foi.

L'Œuvre de la Sainte-Famille répond encore aux besoins actuels par les *éléments* qui la composent, par le *but* qu'elle se propose, et par les *moyens* qu'elle emploie pour l'atteindre.

L'Archiconfrérie reçoit dans son sein les jeunes gens et les hommes de toutes les conditions, quoiqu'elle s'attache d'une manière particulière à la sanctification des ouvriers. Cette union chrétienne de toutes les classes ne peut qu'exercer la meilleure influence sociale. N'est-il pas vrai qu'aujourd'hui l'antagonisme des classes, l'orgueil et l'égoïsme, fruits de l'indifférence religieuse, sont un péril pour la société ? Comment guérir cette plaie morale, comment fusionner les esprits et les cœurs, tout en conservant la distinction des rangs déterminée par la Providence ? Le remède se trouve dans l'Association chrétienne, qui inspire à ses membres l'esprit des premiers fidèles dont l'Écrivain sacré fait l'éloge en ces termes : *Erant cor unum et anima una*. Cet esprit est celui de l'Archiconfrérie de la Sainte-Famille ; il est exprimé dans ses règlements et dans les œuvres qu'elle inspire à ses membres.

Quant au but de l'Archiconfrérie, qui est d'honorer Jésus, Marie, Joseph, non pas précisément aux foyers domestiques, mais dans des réunions publiques et régulièrement convoquées, et de fournir aux fidèles de tout âge, de tout sexe et de toute condition, mais particulièrement des classes ouvrières, des moyens efficaces pour marcher avec assurance dans le chemin du salut, il répond à merveille aux besoins de notre triste époque.

L'Archiconfrérie n'a pas en vue le soulagement des misères temporelles : son but est uniquement spirituel, celui de maintenir et de propager la connaissance et la pratique de la religion. Sous ce rapport, l'Archiconfrérie de la Sainte-Famille n'est-elle pas encore un remède à une des calamités de nos temps malheureux ? Il faut bien l'avouer, l'ignorance religieuse est une des plaies les plus apparentes et les plus funestes de notre siècle. Il importe donc de donner aux jeunes gens et aux hom-

mes de toutes les conditions un enseignement plus étendu et plus approfondi de la religion, de ses dogmes, de sa morale et de son histoire, un enseignement qui soit adapté à leur position et qui réponde au milieu dans lequel ils vivent.

Il n'est pas moins évident que l'abandon des pratiques religieuses, de la prière et de la fréquentation des Sacrements, abandon si commun parmi les jeunes gens et les hommes de nos jours, est ordinairement le premier pas dans le chemin de l'impiété et de la corruption, et qu'une association qui maintient et propage ces pratiques religieuses est appelée à faire un bien immense.

L'Association de la Sainte-Famille atteint ce noble but par les *moyens* qu'elle met en œuvre, moyens toujours spirituels, comme l'Association elle-même. Parmi les nombreux avantages dont elle est dotée, il y en a deux qui sont d'une importance capitale.

1° De toutes les confréries dont s'honore l'Eglise de Dieu, il n'en est point, croyons-nous, qui soit plus riche en indulgences, grâce assurément au tout-puissant crédit dont le cardinal Dechamps jouissait auprès de la cour de Rome. Nous avons compté jusqu'à 43 indulgences plénières, accordées à perpétuité, applicables aux âmes du purgatoire et gagnables le jour indiqué ou l'un des sept jours suivants.

2° En vertu des pouvoirs accordés par le Saint-Siège, en 1874, au Supérieur général des Rédemptoristes, tous les associés de la Sainte-Famille participent à toutes les bonnes œuvres qui, par la grâce de Dieu, se font dans notre Congrégation, ainsi qu'à tous les mérites, soit des missions et des autres travaux apostoliques, soit des messes, communions, prières, méditations, pénitences et autres exercices pieux ; ils sont placés au nombre des *oblats* associés, et agrégés à la congrégation du Très Saint-Rédempteur.

d) LE SAINT SACREMENT

Voici une dernière considération qui est bien propre, nous semble-t-il, à faire vibrer de patriotisme le cœur de tous les prêtres canadiens-français. A n'en pas douter, le vingtième siècle s'est annoncé dès son aurore comme devant être le siècle du Saint-Sacrement. Il est donc bon qu'on se rappelle que le

plus grand moyen qu'ait employé le Vénérable De Laval pour assurer la fréquentation des sacrements, l'assistance fidèle à la messe et la constante dévotion envers la sainte Eucharistie, c'est sans contredit l'institution des confréries de la Sainte-Famille. Ce sage évêque n'a eu qu'à se féliciter de son heureux choix. C'est en effet dans les rangs de la Sainte-Famille qu'on a recruté les plus fervents adorateurs de Jésus-Hostie, et ces vigilants gardes d'honneur qui se faisaient un devoir d'accompagner le saint Viatique à travers les rues escarpées de la vieille cité de Champlain. Pourquoi donc oublierait-on d'encourager une confrérie qui a donné au Dieu de nos autels des preuves manifestes de sa merveilleuse efficacité, et qui se recommande en outre à notre zèle par l'avantage tout spécial d'être essentiellement nationale ?

Oui, nationale ! Les lettres du Vénérable de Laval, les bulles des papes, les mandements des évêques et les archives paroissiales en sont autant d'irrécusables témoignages ; tellement nationale, que le grand pape Léon XIII n'a pas hésité à proclamer, à la face du monde entier, que le Canada méritait par-dessus tous les pays une mention honorable pour son culte antique à l'égard de la Sainte Famille J. M. J. Si un pays doit être fier sans scrupule de ses nobles traditions et rester toujours lui-même, le Canada se voit dans la plus douce obligation d'entretenir avec un soin jaloux une confrérie si chère au cœur de son illustre fondateur, et destinée dans son pieux rêve à entretenir partout et-toujours la vraie vie chrétienne et une solide dévotion au Saint Sacrement de l'autel.

L'auguste Pontife qui gouverne actuellement l'Église de Dieu recommande avec feu la communion fréquente et quotidienne. Sans vouloir trop revenir sur nos pas, nous oserons redire que les 43 indulgences plénières à gagner chaque année par les confrères de la Sainte-Famille, le jour indiqué ou l'un des sept jours suivants, est bel et bien le plus insigne stimulant à la fidèle réception des sacrements.

A. GÉNA, C. SS. R.

(A suivre.)

Une villégiature d'automne au Saguenay

PETITES NOTES DE VOYAGE

(Suite et fin.)

— o —

Pour compléter ma course à travers le pays du Saguenay, il me restait à faire une excursion dans ce qu'on appelle, là bas, le haut du Lac Saint-Jean, à Roberval et autres lieux. Comme au delà de Roberval, il n'y a plus d'autre mode de locomotion que la voiture à roues (pour ne rien dire de l'aéroplane), et que, en cette saison d'automne, et les chemins ne sont plus beaux, et la température n'est plus douce, je n'ai pas été dans cette direction le plus loin qu'il se peut faire. Si mon lecteur s'adonne à être de bonne humeur quand il prendra connaissance de ce petit préambule, je suis assuré qu'il m'excusera aisément de ne m'être pas exténué à tous égards et exposé à tous les maux, pour lui fournir un peu plus de pages; que si, d'autre part, il s'adonne à être de mauvaise humeur: eh bien, je le plains, je m'en amuse, et je fais des vœux pour qu'il réussisse enfin à s'adoucir le caractère.

Le trajet en chemin de fer, de Lac-Bouchette à Chambord, n'est pas de nature à exciter beaucoup les esprits du touriste; et si les agences de billets de chemin de fer en parlent jamais, dans leurs prospectus, comme d'une « scenic route », on ne saurait assez s'indigner — dans l'hypothèse dont il s'agit — du toupet dont elles sont douées et de la vergogne qui leur manque absolument. Il n'y a que l'approche de Chambord qui est un peu sensationnelle; je veux dire le moment où l'on sort de la chaîne des hauteurs et où l'on aperçoit pour la première fois cette vaste étendue du lac Saint-Jean, qui est assez grand pour que, au moins dans une certaine direction, l'on n'aperçoive que le ciel et l'eau, comme en pleine mer. La voie ferrée suit le bord du lac, de Chambord à Roberval, et le spectacle est beau — surtout lorsque, comme ce soir-là, le soleil s'apprête vers son couchant et illumine de pourpre et d'or ses derniers rayons de la journée.

Il y avait dix ans, peut-être, que je n'avais été à ROBERVAL. J'ai eu l'impression, dont je ne sais pas beaucoup si elle est

bien fondée, que la petite ville montrait autrefois plus d'activité. D'autre part, elle s'est agrandie et embellie, on y voit de grands et beaux édifices, tels que le nouvel hôtel de ville et palais de justice, le grand collège des Maristes, et le couvent des Ursulines, où il y a une école ménagère dont la réputation s'est rendue loin. La nouvelle chapelle de ce monastère est d'une bien jolie décoration intérieure, et d'une propreté si exquise que l'on dirait que l'accès en est interdite aux grains de poussière... sous peine de mort. Encore et toujours M. l'abbé Th. Marcoux est l'aumônier de l'institution. Je ne dirai rien de son accueil, pour ne pas inspirer aux six millions d'habitants du Canada une envie folle d'aller en jouir chacun son tour... chose qui finirait peut-être par fatiguer l'excellent abbé et le détournerait de son fructueux ministère.

M. l'abbé G. Bilodeau n'est curé de Roberval que depuis moins d'un an. Il est d'un talent très cultivé, et inspira jadis aux lettres de beaux espoirs. Ecrivains, mes frères, saluez ce concurrent qui de lui-même s'est effacé devant vous ! Car l'abbé Bilodeau, au lieu de tracer des signes alphabétiques sur le papier blanc s'est mis à écrire de belles choses, depuis longtemps, dans les âmes. Quand l'« au-delà » sera commencé pour nous tous, vous direz lequel aura été le plus sage — quand on aurait pu faire l'un ou l'autre — : d'étendre des alinéas nombreux sur des feuilles de papier, ou de remplacer dans les cœurs de vilains défauts par de belles vertus.

L'un de ces jours que je passai à Roberval, nous allâmes, l'abbé Bilodeau et moi, en excursion à Saint-Félicien. Oh ! il n'y a pas « d'hélas ! » à faire : il ne s'agissait que de parcourir en voiture 35 ou 36 milles. Ce n'est pas la mer à boire, assurément. Par exemple, presque aussitôt que nous fûmes partis de Roberval, la pluie se mit à tomber, et nous accompagna tout l'aller et tout le retour. Voilà une compagnie dont nous serions parfaitement passé, cela est de toute évidence. — Vous pensez, lecteur, que cela vous importe peu, qu'il ait plu tout ce jour-là, avec grand vent de nord-est? . . . Eh-bien, cela vous importe peu, en effet, si toutes mes petites écritures n'ont pour vous qu'un mince intérêt. Car je vais les finir ici sans crier gare. Puisqu'il y a des exordes — et de si beaux — *ex abrupto*, il doit pouvoir y avoir aussi des épilogues *ex*

abrupto. Il doit même d'autant plus y en avoir, qu'en voici un.

C'est que je ne suis pas pour me mettre à décrire des paysages mouillés par la pluie, noyés même dans les brouillards. — Allez donc polir des phrases, aligner des périodes, étendre des images, répandre des fleurs sur tout cela, quand vous êtes blotti sous les épaisses pelisses pour ne pas trop souffrir du froid, que le vent glacial vous fouette la figure, et que, si le coursier s'oublie à faire plus que le pas à pas, vous êtes en un instant couvert de boue des pieds à la tête ! Aussi, je vais finir ici ces petites notes de voyage — non pas cependant sans y aller encore de deux ou trois alinéas, dont la nécessité sauterait aux yeux des aveugles les plus volontaires.

Il y avait bien trente-quatre ans que je n'avais fait ce voyage de Roberval à Saint-Félicien : et cela est loin de me rajeunir — comme ont dit, chacun leur tour, plusieurs grands écrivains. Je laisse à penser s'il s'en est fait, du changement, de l'une à l'autre de mes visites ! La plupart des gens d'âge mûr qu'il y avait là en 1876 sont aujourd'hui dans . . . l'au-delà. Tous ces bébés, joufflus et barbouillés, qui garnissaient les portes et les fenêtres, voilà trente-quatre ans, ils sont aujourd'hui les propriétaires de tous ces « biens », pourvu qu'ils ne soient pas morts ou partis pour les « Etats » . . .

Voilà trente-quatre ans, il n'y avait à Saint-Prime qu'une modeste église en bois, et à Saint-Félicien, une petite chapelle primitive. Aujourd'hui, il y a à Saint-Félicien une église fort convenable ; mais surtout, à Saint-Prime, on voit un temple somptueux, dont les murs sont en beau granit rose, dont le clocher porte haut et beau, je vous assure. — En 1876, le curé de Saint-Prime, l'abbé F.-X. Belley, dont j'étais l'hôte, desservait la petite mission de Saint-Félicien. Aujourd'hui, la petite mission est devenue plus considérable que la paroisse-mère ; c'est là que je suis l'hôte de l'abbé Belley, que je retrouve paré des insignes de la prélature romaine, et donc curé de Saint-Félicien.

A Saint-Félicien, nous étions tombés en pleine retraite paroissiale, et deux Rédemptoristes étaient là, qui livraient un terrible assaut aux « méchants démons » qui sont toujours à nous jouer cent tours de leur façon, pour nous empêcher de marcher droit dans le chemin du ciel. — Pour ne pas déranger les bon-

nes gens qui sont fort occupées au « grand ménage » de leurs âmes, notre arrivée et notre départ se passèrent sans tambour ni trompette.

Comme j'ai formé le projet de revenir en cette région du haut Lac Saint-Jean après une autre période de trente-quatre ans, je renvoie, aux notes beaucoup plus complètes que je rédigerai sur le pays après cette future troisième visite, le lecteur impatient de la brièveté et de la maigreur des renseignements topographiques, ethnologiques, économiques, etc., que je lui ai donnés dans ces dernières pages. Au revoir donc, lecteur, vers 1945, dans la *Semaine religieuse* ou ailleurs — probablement ailleurs.

H.

Bibliographie

— LA PREMIÈRE COMMUNION DES PETITS ENFANTS. (Pour aider les mères chrétiennes). Par l'abbé PH. CLOUTIER, vicaire à N.-D. de Jacques-Cartier, Québec. Brochure (32 pages) abondamment illustrée. En vente à la librairie P. DUMONTIER & Cie, 351, rue Saint-Joseph, Québec. L'unité, 5 cents; le cent, \$ 3.75. Prix spéciaux pour les commandes au mille. Envoi aux frais de l'acheteur.

En dépit des meilleures intentions, la pratique fait souvent heurter les catéchistes à l'insuccès, dans l'enseignement religieux des enfants en bas âge.

Ces échecs ne sont pas dus au manque de science ou de dévouement, — mais plutôt à la méthode employée dans l'enseignement du catéchisme aux tout jeunes.

Pour être fructueux avec ces petits, tout enseignement doit être à leur taille et mesure, c'est-à-dire répondre aux besoins, aux capacités et au caractère de l'enfant de cinq, six et sept ans. Avec un tel élève, on ferait fausse route en lui proposant un texte à apprendre. La plupart du temps il ne sait pas lire, d'abord; puis, s'il fait de la lecture, il s'en dégoûte vite: les choses cachées sous les mots du livre sont presque introuvables quand on a sept ans. — Ce petit, tout comme un homme, obéit à la loi du moindre effort.

C'est pourquoi le texte doit parvenir à son intelligence moins par l'œil qui lit que par l'oreille qui l'entend expliquer.

L'enseignement oral vaudra donc mieux, à condition cependant qu'il soit expressif, simple, concret, et vivifié par des traits frappants qui confirment la doctrine.

Puis, si à l'enseignement oral ainsi compris on ajoute *celui de l'image*, on a alors tout ce qu'il faut pour se rendre maître des jeunes intelligences, les intéresser et les éclairer, puisqu'on s'adresse en même temps *aux yeux et aux oreilles* de l'enfant.

Et c'est l'important. Le reste est facile, quand son attention et sa curiosité sont prises.

C'est, *inspiré de ce principe*, que M. l'abbé Cloutier a entrepris de faire un *petit livre* pour les enfants de la Première Communion.

A la mère et au maître, il offre un texte court, clair, précis, suffisant, et qui est comme un *thème*.

L'intention de l'auteur n'est pas qu'on le lise à l'enfant pour qu'il l'apprenne à l'oreille. Non, — *il doit être traduit* en des termes plus connus du petit.

A celui-ci, il ne donne à étudier que *la gravure*, et à retenir que *la causerie* de la mère ou du maître qui parle.

Pour résumer, il a ajouté un *bref questionnaire* après chaque tableau, afin de constater ce que l'enfant a saisi et retenu de l'enseignement oral. — Cela permet de savoir sur quoi il faudra appuyer à la leçon suivante.

Il est facile de voir la valeur de ce procédé; du reste, des éducateurs de haute expérience l'emploient chaque jour et en obtiennent des résultats merveilleux.

— LE CATÉCHISME DES CAISSES POPULAIRES.

Il est temps de travailler à l'émancipation économique de notre peuple.

C'est à cette œuvre que se dévoue M. Alphonse Desjardins, l'apôtre des Coopératives, le fondateur des Caissees Populaires.

Le *Catéchisme des Caissees Populaires* de J.-P. Lefranc est destiné à opérer cette émancipation économique par la coopération des humbles, des petites bourses.

De toutes les sociétés coopératives, la plus pratique, la plus utile, la plus nécessaire, c'est la Caisse Populaire, la véritable banque du peuple, d'économie et de prêt.

La Caisse populaire a un double but: rendre notre peuple économe et l'arracher des griffes des usuriers et autres exploitteurs.

La Caisse populaire est une œuvre paroissiale; l'argent qu'on y dépose est prêté dans la paroisse même.

Tous ceux qui s'intéressent aux œuvres économiques devront lire et faire lire le livre de M. Lefranc.

Cet ouvrage se vend 10 sous en librairie et 12 sous par la malle.

On peut s'adresser aux libraires ou à la *Propagande des Bons Livres (La Vérité)*, Ville Montcalm, près Québec.

— **POURQUOI ET COMMENT ÉTABLIR L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE**, par le P. HERMAS LALANDE, S. J., rédacteur au *Messenger canadien*. Brochure de 32 pages.

L'auteur fait un appel vibrant et raisonné à la pratique de la grande dévotion des temps modernes, et montre que le meilleur moyen d'établir le Règne du Sacré-Cœur dans une paroisse est d'y instituer l'*Apostolat de la Prière* et la *Ligue du Sacré-Cœur*. Puis, en quelques pages pratiques, il enseigne comment, pour cela, il faut s'y prendre.

La brochure s'adresse plus directement à MM. les curés; mais supérieurs de collèges et de couvents, zélatrices et simples associés, y trouveront aliments substantiels à leur dévotion comme aussi direction précieuse pour l'exercice de leur zèle.

En vente au *Messenger canadien*, rue Rachel, Montréal. Prix : 5 sous, l'exemplaire ; 50 sous, la douzaine.

— **ALMANACH DES CERCLES AGRICOLES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**. 1911 (Dix-huitième année). Publié par la COMPAGNIE J.-B. ROLLAND & FILS, libraires éditeurs, rue Saint-Vincent, Montréal. Prix, franco, par la poste : 12 cts.

Comme son titre l'indique, cet Almanach, publié dans l'intérêt de la classe agricole de la province de Québec, est dédié spécialement aux membres des Cercles agricoles et à leurs familles. L'accueil bienveillant qu'il rencontre chaque année auprès des cultivateurs lui a permis d'atteindre, cette année, sa 18^e édition, ce qui est déjà une longue carrière pour ce genre de publication, et une preuve bien évidente de l'intérêt que le cultivateur canadien-français témoigne pour tout ce qui touche à l'exercice de sa profession.

— **L'ÉGLISE ET L'ENFANT**, par JULES GRIVET. S. J. Une brochure in-16, 48 pp. 0 fr. 50. Paris, Librairie Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris (6^e).

« *Pas d'éducation qui ne soit orientée et réglée par la fin de l'homme.* »

« *Pas d'obligation morale qui ne s'appuie sur la fin de l'homme.* »

« *C'est l'Eglise qui apprend à l'homme à parvenir à sa fin. Donc, pas d'éducation si ce n'est sous la direction de l'Eglise.* »

Les 48 pages de cet opuscule ne font que développer — de façon concise et nerveuse — ce raisonnement. Ce travail dénote une vigueur d'esprit peu commune; il n'y a pas là, d'ailleurs, de quoi surprendre ceux qui connaissent les précédents écrits du R. P. Grivet. La thèse est posée avec netteté et hardiesse; les preuves sont de celles qu'aucun catholique

ne peut refuser d'admettre et dont tout homme de bonne foi doit finir par reconnaître la valeur. La rigueur quasi géométrique de la démonstration n'empêche pas qu'elle soit présentée avec chaleur, et parfois avec une sobre éloquence; sous l'armure on sent une âme. Cette lecture fera peut-être regretter à certains que l'auteur n'ait pas développé davantage quelques parties de son œuvre; on trouve, en effet, dans ces pages si pleines, une synthèse, forcément rapide, de la morale et de la théodicée, qu'il eût été bon peut-être d'exposer, je ne dis pas avec plus de force ou de clarté, mais avec plus d'ampleur. Il est vrai qu'un développement même succinct de toutes les idées indiquées deviendrait vite un volume, tant cet opuscule est riche de pensées.

Tous ceux qui ont besoin de se faire des convictions sérieusement réfléchies sur le droit de l'Eglise à enseigner sa doctrine à ses enfants et à protéger leur foi, sur l'absurdité et l'injustice de ceux qui veulent infliger à des baptisés une éducation athée; tous ceux aussi qui, en dehors, veulent savoir comment l'Eglise justifie ses revendications et présente ses titres, ne pourront mieux faire que de lire et méditer ces pages.

— LE NOEL DU POVRET. Veillée de Noël en un acte, par l'ABBÉ F. LOZET, professeur à l'École Saint-Louis-de-Gonzague; musique de MM. E. Minard et Ch. Geispitz. — Chez Gabriel Beauchesne et Cie, éditeurs, 117, rue de Rennes, Paris (6^e). 1 franc.

Cette pièce, spécialement composée pour les enfants et jeunes gens, sera, nous en sommes certain, favorablement accueillie par les directeurs d'œuvres. La mise en scène, facile, est cependant d'un grand effet; la musique, simple et agréable, comme il convient à l'action qui se passe au temps du bon roi Henri. Le nombre des personnages peut être réduit ou augmenté sans nuire à l'intrigue.

— ÉLOQUENCE ET PRÉDICATION, par Mgr M.-A. LATTY, archevêque d'Avignon. In-8^o raisin. 1 fr. 50 (Ancienne librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)

Nous avons recueilli, dit Mgr Latty, un certain nombre d'observations que nous croyons justes et utiles, qui font la matière de ce livre. Il n'y a pas que de grands orateurs qui sont appelés à prendre la parole dans une assemblée. Les autres ne parlent d'ordinaire que sur des questions ou des affaires qui sont de leur ressort: aussi les considérations qu'ils présentent sont bien exprimées et ils deviennent disert. Ce n'est point de l'éloquence. Les moyens d'étude oratoire que préconise ce livre embrassent tous les genres; chacun en pourra tirer le profit qui convient à ses aptitudes et à sa capacité.